Le cours de français dans la perspective du Grand oral (2^{de} et 1^{re})

Cette ressource est extraite du document *Grand oral et enseignements de spécialité – Baccalauréat général – Humanités, littérature et philosophie (HLP)*¹.

Le cours de français et l'intelligence de la parole

Parce qu'il considère la langue à la fois comme un objet de son enseignement et comme ce qui constitue les œuvres qu'il étudie, le cours de français au lycée, en seconde puis en première, est un lieu déterminant pour donner à l'élève les repères et les compétences qui lui seront nécessaires pour être, en terminale, capable de s'emparer pleinement de l'exercice du Grand oral.

Aussi, toute mise en voix – d'un poème, d'une page de roman ou d'essai, qu'elle prenne ou non la forme d'un dialogue – constitue un moment d'expérience et de réflexion sur ce que suppose et ce que permet la communication orale, ses moyens et ses nuances : ce travail de compréhension sur l'expression humaine s'approfondit encore lorsque l'attention se porte sur des textes ou des enregistrements de monologues ou de dialogues, qui conduisent à réfléchir plus directement sur le lien entre la personne qui parle et ce qu'elle dit. La mise en voix par les élèves de ces monologues et de ces dialogues – avec la possibilité, ainsi, de les jouer et de les rejouer, comme on réécrit un brouillon à l'écrit, pour apprendre à faire varier le sens et l'interprétation – permet aux élèves de se familiariser avec le travail exigé par une prestation orale de qualité ; il leur donne d'utiles points de repère sur la progression qui est possible, pour chacun, dans sa maîtrise et son engagement dans la parole.

La lecture, l'analyse et la pratique du théâtre offrent autant de perspectives pour observer et penser la parole telle qu'elle se déploie et agit dans des contextes variés. L'élève pourra donc tirer un profit tout particulier de l'étude de textes théâtraux alliant l'étude de la logique du dialogue ou du monologue (maximes conversationnelles, construction rhétorique d'une tirade...) à l'observation de ses mises en scène, dans des captations qui en illustrent les différentes versions.

Plus généralement, c'est l'analyse pragmatique des rapports entre telle situation d'énonciation et la production de tel ou tel énoncé – de façon exemplaire au théâtre, mais dans un passage de roman ou de littérature d'idées aussi bien – qui permet à l'élève de prendre conscience des enjeux d'une parole orale nécessairement incarnée, liée à un *ici et maintenant* dont il faut comprendre les ressorts pour y ajuster le mieux possible la construction du propos.

¹ Document accessible sur la page https://eduscol.education.fr/1711/programmes-et-ressources-en-humanites-litterature-et-philosophie-voie-gt

Le document ressource de l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (Igésr) présentant le cadre général de l'épreuve comme celui de sa préparation et les spécificités liées à chaque spécialité est accessible sur la page éduscol <u>Présentation du Grand oral</u>.

Le travail et la réflexion sur le langage en cours de français

C'est également le travail précis sur la langue et l'expression, permis par toute étude de textes, dans tous les genres, mais aussi par de régulières productions orales des élèves, qui construiront la sensibilité et l'attention nécessaire à la construction d'une parole instruite et réfléchie, capable de choisir les termes et tours qui permettent de s'exprimer au mieux. La poésie, qui se demande sans cesse ce que valent les mots et quel est leur poids ou la mélodie qu'ils établissent, est à cet égard un genre décisif pour prendre conscience de et réfléchir à la consistance de la parole humaine.

Il importe enfin de faire toute sa place à la parole de l'élève dans le cours, en l'accompagnant dans sa formulation pour lui apprendre à l'améliorer et à l'étoffer, en créant les conditions d'un dialogue qui ne soit pas un jeu de vérification mais un véritable travail d'approfondissement et d'exploration. Au-delà de l'exposé (qui ne doit pas consister, pour être efficace, en la simple oralisation d'un texte écrit à l'avance, mais qui doit plutôt permettre à l'élève d'improviser son discours à partir de notes non rédigées), ce sont les occasions données à l'élève d'améliorer sa parole – en reformulant, en résumant ce qui est inutilement long ou en développant ce qui est trop elliptique, en apprenant à prendre le temps de choisir le mot ou le tour le meilleur – qui doivent être recherchées.

L'oral de français et le Grand oral

La préparation des épreuves anticipées de français (EAF), et en particulier de l'oral, est une véritable propédeutique au Grand oral² : il s'agit en effet de l'épreuve orale que passent tous les élèves du lycée général et technologique, quel que soit leur parcours d'étude. Les nouvelles modalités de l'épreuve

(<u>https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special7/MENE2019312N.htm</u>) se prêtent particulièrement à une découverte de la parole en situation d'examen par les élèves.

Plus précisément, la forme même de l'épreuve est un tremplin pour la préparation des différents temps du Grand oral. Ainsi, la première partie de l'épreuve (exposé sur l'un des textes du descriptif), si elle se déroule assis, à partir d'un support (le texte) et à l'aide de notes que l'élève peut construire pendant sa préparation, suppose bien une parole en continu de l'élève, nourrie par le travail mené pendant l'année : elle prépare donc directement à la première partie du Grand oral. La seconde partie de l'épreuve (présentation de l'œuvre choisie par le candidat parmi celles qui ont été étudiées en classe ou proposées par l'enseignant au titre des lectures cursives obligatoires, et entretien avec l'examinateur), à la fois parce qu'elle suppose un échange individuel et parce qu'elle implique un choix et un engagement de l'élève dans le choix de ce qu'il présente, est de nature à préparer la deuxième partie du Grand oral.

C'est ainsi dans le travail proprement disciplinaire, tel qu'il est dessiné par les objets d'étude et l'examen, que se prépare au mieux le Grand oral dans le cadre du cours de français au lycée.

-

² Si tous les élèves auront bien bénéficié d'une préparation à l'épreuve anticipée de français, les candidats à la session 2021 du baccalauréat n'auront cependant pas passé cette épreuve, en raison des contraintes liées à la crise sanitaire.